

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 24.06.2010 À 16 HEURES 30 À BLAESHEIM (SALLE DES POLYVALENTE)

Convocation du 09.06.2010

Membres en exercice : 50 titulaires
50 suppléants

Membres présents : 26 titulaires
11 suppléants

Délibération n°170 du Comité syndical

7. ADEUS – convention 2010, convention triennale, désignation des délégués

Vu la modification des statuts de l'ADEUS

*Le Comité syndical,
sur proposition du Président,
après en avoir délibéré,*

Désigne :

- M. Jean-Marc WILLER
- Mme Danièle MEYER
- Mme Anne-Pernelle RICHARDOT

Pour siéger à l'assemblée générale de l'ADEUS. L'un de ces membres sera désigné par le collège des syndicats de SCoT pour siéger au conseil d'administration et au bureau.

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le
La publication le
Strasbourg, le

Le Président
Jacques BIGOT